

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2021/07/08-01

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 8 juillet 2021, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération de la Commission Formation et vie universitaire d'Aix-Marseille n° 2018/07/12-02 en date du 12 juillet 2018, portant approbation du nouveau guide de référence de l'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants,

DÉCIDE :

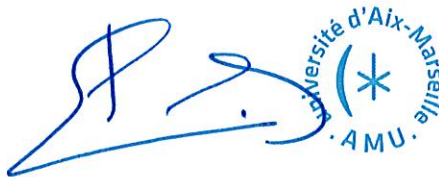
OBJET : Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants - EFEE

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve le bilan provisoire de la campagne en cours relative à l'Évaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants EFEE et la feuille de route du dispositif EFEE de la campagne 2021/2022, annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 39
Quorum : 20
Présents et représentés : 21

Fait à Marseille, le 8 juillet 2021



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Feuille de route du dispositif EFEE en 2021-2022

Le cadrage général du dispositif EFEE d'AMU s'adosse aux engagements renforcés définis dans le Guide de l'EFEE 2018-2022 et prévoit une planification de l'EFEE sur la durée du contrat d'établissement en cohérence avec la cible 2022 de l'indicateur de performance de la DGESIP (IC7). Le pilotage du dispositif EFEE est assuré par le vice-président de la Commission Formation, avec l'appui des élus CFVU, des vice-présidents délégués au champ Formation et les représentants des composantes siégeant à la Commission de suivi EFEE.

A partir des grands principes encadrant l'évaluation de la formation et des enseignements à AMU, les perspectives pour 2021-2022 mettent l'accent sur les axes suivants :

L'analyse des résultats et la communication en direction des composantes

Dans la démarche EFEE de chaque composante, des temps **d'analyse et de réflexion** autour des résultats sont organisés associant les équipes pédagogiques et les étudiants. Dans la mesure de ses capacités, l'OVE apporte lors d'instances (comités des études, conseils de perfectionnement, etc.), des résultats et des éléments d'analyse à l'échelle des formations et département concernées. Les données transmises sont de deux types :

- Une *synthèse des indicateurs de l'Evaluation de la Formation pour l'année écoulée*. Ces données sont accessibles à l'échelle des formations, et en accès restreint. A noter que les principaux indicateurs sont parallèlement envoyés par email aux étudiants interrogés au cours de leur année de formation.
- Une *analyse pluriannuelle des indicateurs à l'échelle des formations* permettant de mesurer l'évolution de la satisfaction des étudiants sur différentes thématiques. De plus, une analyse des données permet d'identifier des axes d'amélioration prioritaires : certains items apparaissent en effet comme étant plus influents que d'autres sur la satisfaction des étudiants d'une formation ou d'une composante.

La réflexion des équipes de formation sur l'innovation et les pratiques pédagogiques et l'apport de la recherche sur l'analyse des données

- Le dispositif EFEE est adossé à une réflexion des équipes sur les dispositifs d'apprentissage mis en œuvre au sein des formations que ce soit dans le cadre de l'approche par compétences, la mise en œuvre d'innovations pédagogiques ou la transformation des pratiques en lien avec le CIPE. Les PIA mis en œuvre (TIGER, DREAM*U, etc.) peuvent faire l'objet d'analyses ciblées.
- Les bases de données constituées au fur et à mesure des campagnes d'évaluation pourront également faire l'objet d'analyses plus poussées dans le cadre de recherches.

Mise en œuvre de l'EFEE en 2021-2022

- Dans le cadre de la prochaine auto-évaluation de l'HCERES (indicateurs transmis à l'automne 2021), l'OVE pourra conduire l'évaluation de toutes les formations. Ces évaluations ne seront conduites qu'une seule fois au cours de l'année universitaire et seront réparties de manière équilibrée sur les deux semestres.
- Les mentions pionnières DREAM*U seront évaluées et feront l'objet d'un questionnaire spécifique. Ce dernier sera à construire avec l'équipe projet et les membres du comité de suivi du chantier 4.
- Dans un souci d'évaluation du plus grand nombre d'enseignements durant une période d'accréditation, un enseignement ne nécessitant pas d'ajustements pédagogiques particuliers au vu de précédents résultats d'évaluation ne sera pas évalué de façon répétitive. Si les moyens humains le permettent et que la composante en fait la demande, cette évaluation pourra être répétée.
- La durée de recueil sera limitée à 4 semaines, c'est-à-dire un envoi suivi de 3 relances hebdomadaires. Une fois le recueil terminé, les rapports de données d'évaluation (EF et/ou EE) sont transmis aux responsables de formation et/ou enseignants responsables des UE évaluées.

Calendrier de la campagne :

- Juillet 2021 : Envoi de la feuille de route 2021-2022 aux Directions de Composante.
- Septembre 2021 : Commission de suivi EFEE et validation du questionnaire d'Evaluation des Formations (tronc commun à l'ensemble des composantes). Recueil des besoins d'évaluations des formations et des enseignements en semestres impairs et pairs.
- Fin octobre 2021 : retour des besoins EFEE et préparation de la mise en œuvre de la campagne EFEE dans les composantes impliquées.